

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Considérant que le Québec a assumé seul le coût total de ses installations hydroélectriques;

Considérant que cette garantie de prêt amène une concurrence déloyale et une distorsion des prix sur le marché de l'électricité;

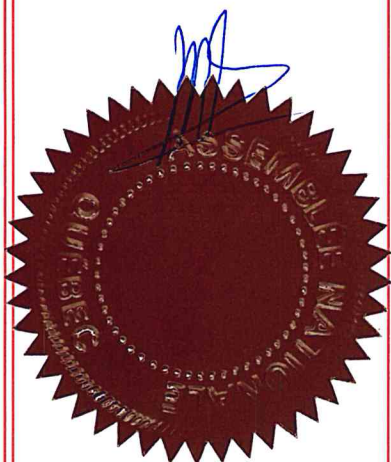
Considérant qu'il s'agit d'un traitement inéquitable pour le Québec;

Considérant que la libre et la saine concurrence est une règle de base sur le marché;

QUE l'Assemblée nationale réitère son opposition à une participation financière du gouvernement fédéral dans le projet hydroélectrique du Bas-Churchill, considérant que le Québec a assumé seul, et dans l'affirmation de ses compétences, le coût total de ses installations hydroélectriques.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 30 NOVEMBRE 2012.

Québec, ce vingt-neuvième jour de novembre 2013




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale du Québec demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures nécessaires afin que soit réparé de façon définitive le quai de Percé;

QUE malgré les travaux mineurs effectués cet été, la problématique du quai de Percé demeure entière et que celui-ci est toujours sous la responsabilité du gouvernement fédéral;

Considérant l'importance vitale de ce quai pour l'industrie touristique, il est demandé qu'un plan permettant de régler la problématique du quai de Percé à long terme soit mis en place par le gouvernement fédéral.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 6 JUIN 2013.**

Québec, ce vingt-neuvième jour de novembre 2013




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale du Québec prenne acte qu'il y a une pénurie de 899 logements, sur un total de 2 673 logements sur le territoire du Nunavik;

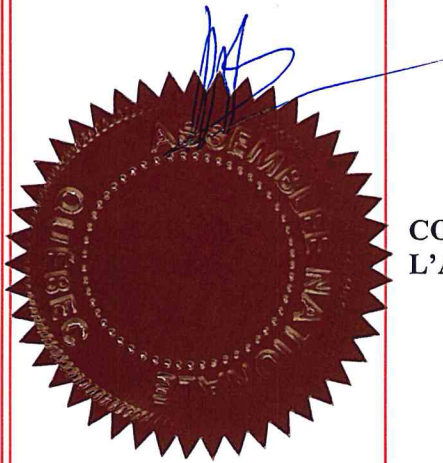
QUE l'Assemblée nationale du Québec prenne acte que le surpeuplement est la cause de nombreux problèmes sociaux et de préoccupations extrêmement graves sur le plan de la santé publique;

QUE l'Assemblée nationale du Québec reconnaisse les efforts passés et présents du gouvernement du Québec pour investir dans des plans de rattrapage qui s'attaquent à la crise du logement au Nunavik;

QUE l'Assemblée nationale du Québec presse les négociateurs fédéraux à se rasseoir instamment à la table de négociation dans le but de renouveler l'Entente quinquennale 2015-2020 concernant la mise en œuvre de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois en matière de logement au Nunavik, en y incluant un plan de rattrapage.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 30 OCTOBRE 2013.

Québec, ce vingt-neuvième jour de novembre 2013




MICHEL BONSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale, en appui à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale, manifeste sa vive inquiétude envers le délai de lancement, par les autorités fédérales chargées du développement international, d'appels à projets pour la coopération volontaire, le développement international et les stages internationaux pour la jeunesse, délais qui risquent de causer le retour inutile de centaines de coopérants actifs dans des actions de solidarité, de provoquer le démantèlement d'infrastructures patiemment construites par les organismes québécois dans plusieurs pays du Sud, de réduire ou de mettre un terme à plusieurs projets structurants ainsi qu'à la contribution annuelle d'une centaine de jeunes stagiaires québécois à l'action humanitaire.

QU'elle demande à ce que soient lancés sans délai les appels à projets dans le cadre de ces programmes, qui sont vitaux pour l'action, et en certains cas la survie, des organismes québécois de coopération internationale.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 31 OCTOBRE 2013.

Québec, ce vingt-neuvième jour de novembre 2013


MICHEL BOSSAINT
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

